

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 8 septembre 2024 à 10H.

Étaient présents :

Nathalie OLLIER, Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, Jean-Marc NAUTON, Patrick PIIGEON , Franck MOUILHADE, Yves MASSERAND.

Secrétaire de séance : Nathalie OLLIER

- Création d'un emploi pour le recrutement d'un agent contactuel (madame Tavernier Alexandrine) au service de l'école publique et la cantine et suppression de l'emploi du poste d'adjoint technique principal de 2 ème classe.
- Mise en place du service des repas avec la cuisine centrale de L'Agglomération du Puy en Velay, le tarif des repas facturés reste inchangé : 4 euros le repas enfant. La municipalité prends à sa charge 1,95 euro par repas
- Programme pluriannuel de travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement : prévision des travaux à transmettre auprès de la DEA à réaliser sur la commune dans les 6 ans à venir . Il est proposé la réfection des réseaux d'eaux dans le village de Beyssac qui est très anciens et beaucoup de fuites sont constatées par la DEA.
- Proposition de coupe d'épicéas par l'ONF située à Beyssac (4 hectares) , la municipalité autorise la coupe.
- Exonération en faveur des établissements appartenant aux entreprises qui bénéficient de l'exonération prévue à l'article 44 quindécies A dans une zone France Ruralités Revitalisation.
- Présentation de Madame Laetitia Chabannes qui sera nouvelle secrétaire de mairie à partir du 1 er octobre 2024. Changement des horaires d'ouverture de la mairie.
- Attribution d'une prime de départ de 500 euros en retraite pour les agents qui partent en retraite.

Questions diverses:

- prévisions : réfection de la toiture du local chaudière de l'église, goudron à froid, remise de médaille du travail Mme Mosnier avec prime de départ, repas CCAS le 11 novembre

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 11h50

Le Maire **Dominique THOLLET**